

en risque élevé

LE FAIT DU JOUR



C'EST LE PRINTEMPS. L'allergie est une rupture de tolérance du système immunitaire. PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRICK DELOBELLE

REPÈRES

Pollinose

En France, des millions de personnes souffrent de pollinose, c'est-à-dire d'une réaction allergique aux pollens. Cela concerne autour de 30 % des adultes et jusqu'à 20 % des enfants, estimait l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), dans une étude publiée en 2014.

Dans l'air

L'augmentation des allergies dues au pollen – qui auraient doublé en dix ans – justifie la surveillance du contrôle de la qualité de l'air. C'est l'aérobiologie (ou aéropalynologie), qui étudie les pollens disséminés par le vent, des plantes dites anémophiles. C'est la vocation du réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), créé en 1996, pour poursuivre les travaux réalisés depuis 1985 par le Laboratoire d'aérobiologie de l'Institut Pasteur, à Paris.

Pas tous dangereux

Les pollens ne sont pas tous dangereux. Pour provoquer une réaction d'allergie, il faut que le pollen d'arbre ou d'herbacée soit émis en grande quantité (graminées, ambroisie, cyprès, bouleau) et qu'il soit de petite taille (plus les grains sont légers, plus ils restent dans l'atmosphère).

Dans la région, le Cher est le plus touché par l'ambroisie

Plante aux fleurs jaunes et au pollen très allergisant, l'ambroisie se propage en région Centre-Val de Loire, particulièrement dans le Cher.

« On est le département le plus touché, précise Adèle Berrubé, responsable du département santé environnementale, à l'Agence régionale de santé (ARS) du Cher. La plante remonte par le couloir rhodanien, la région Auvergne-Rhône-Alpes étant très touchée. »

Large concertation

Là-bas, les allergies liées à l'ambroisie ont un coût sanitaire de plusieurs millions d'euros par an. « C'est par eux qu'est venue la prise de conscience qu'il fallait lutter ici, contre l'ambroisie et ses conséquences sur les cultures de printemps et les allergies », souligne Hugues Breton, de la FREDON Centre-Val de Loire (*), réseau qui héberge, depuis 2017, l'observatoire des ambrosies.

En 2018, une instruction interministérielle a demandé que des arrêtés préfectoraux soient pris en ce sens. En novembre dernier, à Bourges, l'ARS et de la Direction départementale des



PARTENARIAT. Adèle Berrubé, de l'ARS, et Hugues Breton, de la FREDON.

territoires du Cher (DDT) ont présenté un projet de plan de lutte, et l'ont ouvert à la concertation. « Il fallait que le plan convienne à tout le monde et ne vienne pas d'en haut », pointe Adèle Berrubé. Trois groupes de travail se sont réunis, ces derniers mois, afin d'amender le plan. Retardé par la crise sani-

taire, il sera présenté à la concertation publique à la rentrée de septembre. Et un arrêté préfectoral pourrait être pris avant la fin de l'année. « Notre ambition, c'est que tout soit finalisé pour novembre », explique-t-on à l'ARS.

Selon ce plan, amendé par les agriculteurs, le Département,

les communautés de communes, les associations environnementales, les réseaux routiers ou ferrés... le plus important, dans un premier temps, est d'apprendre à la population à reconnaître l'ambroisie, afin d'agir.

Des référents ambroisie

Un des autres points mis en avant est que chacun prenne l'habitude de signaler l'ambroisie qu'il voit, sur la plateforme Signalement Ambroisie (*lire ci-contre*), ou auprès des référents communaux ou intercommunaux qui commencent à se mettre en place dans le département. « Ce plan est déjà actif, se félicite Hugues Breton, il ne reste plus qu'à le faire vivre. » ■

(*) La FREDON est un réseau de structures régionales, composé d'experts qui interviennent sur la santé du végétal, l'environnement, en accompagnant les collectivités, les agriculteurs, les particuliers... Une partie de ses actions est tournée vers les espèces invasives.

➔ **Animation.** Dans le pays Berry Saint-Amandois, à Lapan, mercredi 24 juin, une manifestation est organisée autour de l'ambroisie, avec la mise en place d'ateliers de reconnaissance de la plante. On peut s'inscrire auprès de Véronique Galpin, animatrice du contrat local de santé, au 02.48.96.16.82.

À SAVOIR

Cousine d'Amérique

Originaire d'Amérique du nord, l'ambroisie est importée accidentellement en Europe, dans des lots de semences, à la fin du XIX^e siècle. Elle est présente sur tout le territoire européen, avec un gros foyer en Europe de l'Est. Son pollen est très allergisant.

Résistante à tout

Sa graine, petite, très sèche, a la propriété de pouvoir germer à la faveur d'un labour, après des dizaines d'années. Elle s'adapte à tous les milieux, peut pousser dans très peu de terre. La plante mesure 10 cm comme 1,50 m. Pour la neutraliser, il faut l'arracher ou la faucher, et s'assurer qu'elle ne monte ni en pollen ni en graine.

Signaler sa présence

S'il y a trois espèces d'ambroisie une seule est présente dans les six départements de la région : l'ambroisie à feuilles d'armoise. On peut signaler sa présence sur www.signalement-ambroisie.fr ou au 0.972.376.888.